

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**Avis relatif à la tarification du pied à restitution d'énergie de classe I UPYA
visé à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale**

NOR : SSAS2209438V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et :

- la société EXONEO ;
- l'Union française des orthoprothésistes (UFOP),

le tarif, le prix limite de vente (PLV) au public en euros TTC et le prix de cession en euros HT du produit visé dans le tableau ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DESIGNATION	Prix de cession en € HT	Tarif/PLV en € TTC
2793074	Pied à restitution énergie, classe I, EXONEO, UPYA.	324,86	613,59